



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Rés
a
Mon
be



22141480

22 NOV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0434.212.778

Dénomination

(en entier) : **CAMBRE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Siège : Rue Saint Denis 132, 1190 Forest

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Reconduction des mandats d'administrateurs existants

Extrait PV d'assemblée générale extraordinaire du 30 Juin 2022

La séance est ouverte à 10 heures 30 sous la présidence du Prince Amaury de Merode qui prie le Baron Roland Gillion Crowet de bien vouloir remplir les fonctions de secrétaire et désigne la Princesse Nathalie Gillion Crowet de Merode en qualité de scrutateur.

L'ordre du jour est le suivant :

1-Reconduction des mandats d'administrateurs existants

L'assemblée adopte les résolutions suivantes :

1-A l'unanimité l'assemblée accepte de confirmer la reconduction des mandats existants, pour lesquels la décharge avait été donnée, pour les comptes 31/12/2018 au 31/12/2021, par conséquent la publication des mandats depuis l'Assemblée générale de 2018. Les mandats sont donc renouvelés pour une période de 6 ans expirant à l'assemblée générale 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature